

**4 000 kilomètres**

de routes départementales (RD)

**1 700 ponts,**

murs de soutènement et  
barrages

**1 410 000 €**

pour améliorer  
le réseau principal

**14 640 000 €**

pour les grosses  
réparations sur les RD  
**dont 10 209 000 €** pour  
le renouvellement des couches  
de roulement

**945 000 €**

pour réparer  
les ouvrages d'art

#199

Le supplément au magazine d'information du Conseil départemental de la Haute-Vienne - juillet 2026 - [haute-vienne.fr](http://haute-vienne.fr)

# HAUTE-VIENNE EN PLUS

## De la surveillance aux projets structurants

En Haute-Vienne, la surveillance, l'entretien et l'amélioration des routes départementales sont constants. Le Conseil départemental, responsable de 4 000 kilomètres de routes et de 1 700 ouvrages d'art tels que des ponts, des murs de soutènement et des barrages, place la sécurité des usagers au cœur de ses priorités. Chaque jour, les agents effectuent une veille continue du réseau routier, ce qui leur permet d'établir des programmes de travaux à court et moyen termes, notamment pour l'entretien périodique qu'ils réalisent eux-mêmes. Parmi les nombreux projets en cours d'étude : des opérations structurantes telles que la sécurisation de la RD704 au sud du Vigen, le déplacement de la bretelle de Bonnac-la-Côte à l'échangeur n° 27 sur l'A20, l'aménagement du secteur des Essarts sur la RD914 entre Limoges et Rilhac-Rancon.

## LE LONG DES ROUTES DÉPARTEMENTALES



### OUVRAGES D'ART SOUS SURVEILLANCE

**La majorité des ouvrages d'art ont été construits avant 1945 en pierre de pays. Cinq ponts sont classés Monuments historiques et plus de cinquante se situent dans des sites inscrits.** Les agents territoriaux procèdent à une surveillance biennale et visuelle de chacun pour vérifier leur état et leur sécurité. Tous les 6 ans, des visites ont lieu avec des inspections détaillées. En cas de doute, des visites complémentaires peuvent être menées par les ingénieurs et techniciens de la cellule ouvrages d'art du Département. Tous les 5 ans, les parties immergées de plus de 100 ouvrages sont inspectées par des plongeurs. Si besoin, des études sont engagées. Ces visites conduisent à un programme de maintenance et de grosses réparations (reprises maçonnerie, peinture des garde-corps) et à des travaux d'amélioration et de remise en état (élargissement, étanchéité, mise en place de tirants...). •



### GÉRER LES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES

**Avec le réchauffement climatique, les interventions des agents du Département sur les routes départementales sont de plus en plus fréquentes, avec un accroissement du nombre de phénomènes météorologiques violents et soudains (tempêtes, orages, inondations).** Le Département a ainsi adapté son dispositif de permanence en dehors des heures de service pour tenir compte de ces évolutions et garantir la sécurité des usagers. On décompte plus de 600 interventions en dehors des heures de service chaque année. Un cadre est joignable par les maires, un technicien est en lien avec les services publics de secours et au moins cinq équipes d'agents des Maisons du Département (MDD) techniques sont en astreinte toute l'année durant une semaine complète. Leurs missions principales : signaler le danger, dévier le trafic si nécessaire, tronçonner les arbres, dégager la voie et nettoyer la route après un accident. Si un phénomène météo exceptionnel est annoncé, les équipes d'astreinte peuvent être renforcées. •

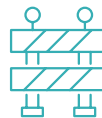
**POUR LA TEMPÊTE NILS EN FÉVRIER DERNIER, 8 PATROUILLEURS ET 34 AGENTS ONT ÉTÉ MOBILISÉS POUR DÉGAGER ET SÉCURISER LES ROUTES ET ONT RÉALISÉ EN DEUX JOURS PLUS DE 100 INTERVENTIONS.**



**24 TRACTEURS ÉQUIPÉS D'ÉPAREUSES**

### FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE

**Faucher et débroussailler sont indispensables pour garantir la sécurité des usagers sur les routes départementales tout en préservant la biodiversité aux abords grâce à des entretiens raisonnés.** Ces interventions assurent la lisibilité de la route, la visibilité des carrefours, zones sensibles, des accotements et assurent le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques de la chaussée. Des agents des Maisons du Département (MDD) entretiennent le réseau avec 24 tracteurs équipés d'épareuses et de véhicules de protection. La campagne de fauchage et débroussaillage comprend quatre opérations, la passe de sécurité (mai), la passe d'entretien pour maintenir une sécurité optimale (juin à mi-juillet), la passe d'entretien préalable au débroussaillage (mi-août à fin septembre) et le débroussaillage sur tout le réseau (fin septembre à début avril). •



### NOUVELLE CHAUSSÉE À LA CROIX LATTÉE

**À Neuville-Entier, un chantier important d'enrobés a été réalisé à La Croix Lattée (RD 979). Les précédents travaux d'envergure remontaient à 2013.** Près de 3550 véhicules dont 230 poids lourds empruntent quotidiennement cette voie desservant le plateau de Millevaches et provoquent des dégradations sur le long terme. Des investigations techniques ont permis de constater que plusieurs couches d'enrobés étaient altérées en profondeur. La meilleure solution de réparation a consisté en une intervention lourde comprenant un rabotage de la chaussée sur environ 20 centimètres et une reconstruction de la structure soit 7500 tonnes d'enrobés qui comprennent une part de l'ancien bitume recyclé. C'est une solution qui réduit la consommation de matériaux neufs et limite l'impact environnemental. •



## FOCUS

# Le pont de l'Artige restauré

**Le pont de l'Artige a retrouvé son intégrité suite aux travaux menés entre le 27 octobre 2025 et le 3 avril 2026. Cet ouvrage d'art, qui enjambe la Maulde sur un axe reliant Saint-Léonard-de-Noblat à Saint-Denis-des-Murs, a mobilisé un investissement de près de 170 000 €.**

Le pont de l'Artige a retrouvé l'intégralité de ses fonctionnalités après un important programme de travaux mené à bien malgré cinq interruptions dues à de mauvaises conditions météo. La RD 39 est rouverte à la circulation, permettant aux véhicules de plus de 3,5 tonnes de l'emprunter à nouveau sans restrictions. Cet ouvrage long de plus de 26 mètres et large de plus cinq mètres est composé d'une arche en anse de panier de 16 mètres d'ouverture assurant le passage de La Maulde. Il se situe dans le périmètre classé du Prieuré de l'Artige et dans le site inscrit du château de Muraud. Surveillé régulièrement comme chaque ouvrage d'art relevant du Département, des désordres avaient été constatés à savoir des défauts d'étanchéité sous les voûtes, des basculements de tympans et parapets avec des fractures de maçonnerie ainsi qu'une chaussée dégradée avec la présence de fissures. Une intervention à court terme s'imposait. Le Département a donc intégré ce chantier dans son programme d'amélioration des routes voté le 10 avril 2025.

Pour garantir la pérennité du pont, différentes réparations ont été menées : décaissement de l'ouvrage jusqu'en haut de la surface extérieure de la voûte, pose de tirants pour arrêter le basculement des tympans, sablage total des maçonneries, étanchéité, réfection de la chaussée et des trottoirs, traitement des fractures du tympan, reprise partielle des joints des tympans, rejointoiement de l'intérieur de la voûte et réfection à l'identique des parapets. Le but était de répondre aux impératifs fixés par l'architecte des Bâtiments de France, compte tenu du périmètre classé. Pour la conception, les études ont été confiées aux agents de la cellule ouvrages d'art et barrages du service patrimoine et mobilités du Département. Quant au suivi des travaux il a été assuré par les agents de la Maison du Département (MDD) de Châteauneuf-la-Forêt. •

## ANALYSE

“La corrosion est pathologique sur ce type d'ouvrage particulier en métal”



### MARION AYROLES

CHEFFE DU SERVICE PATRIMOINE ET MOBILITÉS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

“Située à environ 20 mètres du pont de la Papeterie sur la RD 78 à Saint-Sulpice-Laurière, la buse du Rivalier permet de franchir le Rivalier. Installée dans les années 80, cette buse métallique circulaire de 1,20 mètre de diamètre et d'environ 20 mètres de long présente une corrosion importante. Son diamètre restreint présente une capacité hydraulique insuffisante par rapport aux débits actuels. Vu son état de dégradation avancée, il n'est pas envisageable de la réparer. La buse va être remplacée par un ouvrage en béton armé redimensionné pour tenir compte des débits. Les travaux démarreront à l'automne pour environ deux mois. L'ouvrage sera mis hors d'eau grâce à des batardeaux. Il sera procédé à sa démolition puis à la mise en œuvre du nouvel ouvrage avec reconstitution du lit du cours d'eau, à la réalisation des remblais contigus, à l'enlèvement des batardeaux, à la remise en eau et à la reconstruction de la chaussée et des accotements. Ce site étant en zone Natura 2000, une étude a été menée en amont concluant à l'absence des deux espèces protégées de moules d'eau douce, la Mulette perlère et la Mulette épaisse. Suite aux fortes pluies de février, l'ouvrage a été dégradé obligeant la mise en place d'une déviation par la RD 203 et la route de l'Étang, elle restera en place pendant les travaux.”

## PAROLE D'ÉLU



**STÉPHANE DESTRUHAUT**  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES  
ET DES MOBILITÉS

“Dans un contexte budgétaire contraint, la Haute-Vienne a fait le choix volontariste de maintenir un haut niveau d’investissements au service des habitants et pour soutenir l’économie locale avec près de 19 millions annuels pour les infrastructures routières du département. Ce budget sert à entretenir, moderniser mais surtout sécuriser nos routes départementales essentielles à la vie quotidienne des haut-viennois. Nous tenons à avoir des infrastructures en bon état, de qualité car cela conditionne l’attractivité du département, la sécurité qui est notre objectif premier et le dynamisme local. Éviter des morts sur la route est un objectif majeur. Nous accompagnons aussi les travaux sur la RN 147, un enjeu majeur pour le développement local et la sécurité des déplacements. C’est attendu par les élus locaux et les usagers depuis plusieurs années. Comme la route d’aujourd’hui n’est plus celle d’hier, nous portons une attention particulière à la transition écologique et tenons à ce qu’il y ait un maximum de recyclage de matériaux, d’utilisation d’enrobés tièdes, de limitation d’émissions de carbone d’où un pacte d’engagement signé avec les travaux publics (TP). Quand des Départements ont réduit ou supprimé les aides aux Communes et Communautés de Communes, nous les maintenons pour soutenir les emplois. Cela représente près de 15 millions en plus. Je tiens enfin à saluer l’engagement des entreprises de TP, des élus et des agents départementaux qui ont à cœur le service public.”

## OUVERTURE



Image d’illustration : le giratoire de la Plaine à Nexon et Saint-Maurice-les-Brousses

# Chantiers en cours : l’aménagement d’un giratoire et la sécurisation d’un itinéraire intégrant une voie verte

**Deux chantiers sont programmés à Champagnac-la-Rivière et Oradour-sur-Vayres avec l’aménagement de deux carrefours pour garantir la sécurité des usagers. Au nord de Limoges, au lieu-dit les Essarts, les mobilités douces seront prises en compte avec la création d’une voie verte entre la Grande Pièce et Rilhac-Rancon.**

Deux aménagements de carrefours successifs sont programmés sur la RD 901. Le premier à l’intersection avec la RD 75A au lieu-dit le Poteau entre Oradour-sur-Vayres et Champagnac-la-Rivière vient de s’achever suite à des travaux engagés à l’automne dernier. Ce carrefour offre une meilleure visibilité depuis la RD 75A. Le second chantier, la réalisation d’un giratoire est prévue en 2027 sur le même itinéraire au lieu-dit Chez Fiateau, au carrefour avec la RD 699 afin de sécuriser tous les mouvements d’échanges. Une vigilance particulière a été apportée à la sécurisation des accès riverains et des liaisons piétonnes avec les arrêts de bus et l’aire de covoiturage créée. Alternative à la voiture, les mobilités douces sont une thématique à laquelle le Département est de plus en plus attentif. Ainsi, l’aménagement de la RD 914 au lieu-dit les Essarts, au nord de Limoges, va intégrer une liaison cyclable sur tout le tracé entre le giratoire de la Grande Pièce et celui de la rue Jean Monnet à Rilhac-Rancon. Une voie verte sera aménagée pour répondre aux attentes des usagers. Les conditions de circulation sur la route départementale seront également fortement améliorées avec l’atténuation de certains virages, la reprise de la totalité de la chaussée et la mise en place de dispositifs de sécurité. ●